



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER MORIER – RIGNY – PONT CHER

du 08/12/2023

Début de la séance : 18h30

Présents : 12 personnes

Absents excusés : 0

ORDRE DU JOUR :

Mme CHIL lance la séance et remercie les personnes de leur présence.

1 – Retour compte rendu précédent

Une attention particulière nous est demandée sur l'orthographe des prénoms et noms des membres du bureau par Mme Jackette LEGUY (et non Jacqueline).

2- Point signalétique

Mme CHIL aborde le sujet Signalétique ce qui lance le débat sur des problématiques repérées et/ou toujours pas réalisées :

- Lorsqu'il y a des déviations, le fléchage est mal signalé ou mal fait. Il arrive que le fléchage fasse tourner les usagers en rond. Les panneaux sont rarement tous ramassés, ce qui donne l'occasion à des petites dégradations.
L'information des travaux et déviations, rue de Béguine, n'a pas été faite auprès des usagers des rues à proximité (Rue Messenger, rue Trobriand par exemple) et qui vont voir le trafic augmenter.
Il est demandé que soient connus à l'avance les circuits de déviations et le fléchage des déviations, sur le site de la Ville par exemple ou autre.
- La signalétique devant renforcer le cédez-le passage au niveau de la piste cyclable à Bois Tailhard n'est toujours pas faite malgré plusieurs demandes et rendez-vous sur place. Les habitants du Bois Tailhard insistent fermement sur cette zone très accidentogène.
- Il est également redemandé de mettre un panneau STOP en arrivant de la route des 2 Lions au lieu du cédez le passage actuel. Le projet de réaménagement du carrefour demande du temps et le budget de réalisation nécessaire. Aussi, cette solution de panneau en attendant est vivement souhaitée, tout comme la matérialisation au sol « zone 30 » de la rue Branly.
- Il est également demandé de mettre un panneau en arrivant de la route des 2 Lions, au niveau des figuiers et signalant la présence d'une piste cyclable sur la gauche ceci pour limiter la dangerosité de cette zone.
- Les usagers présents de la rue Messenger sont dans l'attente de leur rendez-vous prévu sur site pour revoir le marquage et leur expliquer et valider les contraintes.
- Les demandes d'éclairage au niveau des ponts des rue de la Fantaisie et Clément Ader ne sont toujours pas réalisées.

Un membre se demande s'il n'y a pas de mauvaise volonté du service qui œuvre.

Mme CHIL indique sa vision de fonctionnement à savoir que nous sommes une équipe entre élus, collaborateurs de la Ville et citoyens.

Le point sur la mise à jour des panneaux à modifier ou à rajouter sera faite lors d'une déambulation entre membres du bureau.

3 – Informations/Questions diverses

Mme CHIL rapporte les réponses apportées aux demandes précédentes :

Rue d'Auvergne, l'arbre mort a été identifié par les services Espaces Verts, une intervention est programmée dans le courant de l'hiver.

Les services ont relancé la copropriété de la rue des Martyrs pour l'abattage des arbres protégés actuellement par la Ville

Il est demandé à ce que les membres soient davantage informés sur le suivi des dossiers et demandes par les services, même des étapes intermédiaires lors des projets importants, ainsi que la durée d'échéance envisagée. La réponse « demande faite aux services » n'est plus satisfaisante.

Dans ce thème de communication, il est demandé à ce que nous valorisons le travail fait au conseil de quartier du Morier auprès des autres usagers pour augmenter la participation des habitants du quartier.

Une meilleure utilisation du panneau d'affichage au centre social peut-elle inciter les habitants à s'investir ?

Est-il possible d'utiliser le petit journal du Morier pour valoriser et « recruter » ?

Mme METEZEAU demande l'aide de la Ville pour renforcer l'éclairage et/ou installation de caméras afin de rassurer les riverains des rues Mangin et Lattre de Tassigny suite aux 7 incendies de véhicules depuis le début de l'année. Elle sollicite également un panneau zone 30 dans la rue Mangin pour tenter de stopper les excès de vitesse dans le virage de cette rue.

La dangerosité aux abords du bâtiment en construction au Pont Volant est signalée : plus de piste cyclable, plus de trottoir.

La séance est levée à 20h00 suivie d'un pot de l'amitié.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Pour toutes remarques ou suggestions, je vous invite à les transmettre par mail à m.chil@jouelestours.fr ainsi qu'à a.maquin@jouelestours.fr.